

6) INSEE : Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages :

L'INSEE réalise, entre le 2 mai et le 24 juin 2017, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE sera chargé de les interroger, prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

7) Pont de L'Ascension :

Le secrétariat de la Mairie sera exceptionnellement fermé le vendredi 26 mai 2017 à l'occasion du Pont de l'Ascension.

8) Bus de l'Emploi Gel Groupe :

Le mercredi 17 mai 2017 de 10h à 16h, le bus de l'Emploi Gel Groupe fait étape à la Communauté de Communes Plaines et Monts de France à Dammartin-en-Goële.

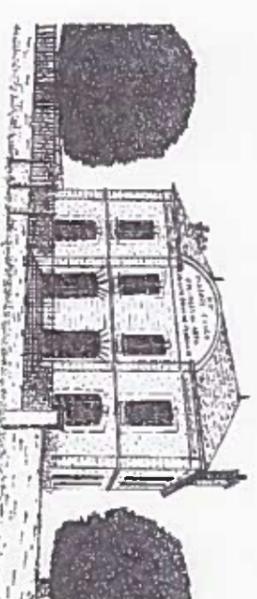
L'entreprise procédera aux recrutements sous forme de job dating à l'intérieur du bus.

Profils recherchés : Préparateur de commandes – Manutentionnaires – Agents de quai et caristes.

Pas d'inscription, les candidats seront reçus sans rendez-vous de 10h à 16h.

Information Municipale

5 mai 2017



Mairie de Marchémoret

1) Dégradations – panneaux :

Nous avons à nouveau constaté des dommages sur les panneaux d'interdiction « jeux de ballons » situé sur l'espace vert de la Mairie mais également devant le Groupe Scolaire.

Celui devant le Groupe Scolaire est littéralement couché sur le sol !!!

Depuis leur installation, les panneaux sont constamment dégradés. Cet acte de vandalisme est une atteinte volontaire aux biens publics qui peut être sanctionné d'une amende de 3750 € et d'un travail d'intérêt général.

Nous vous rappelons que l'espace vert de l'aire de jeux est strictement interdit aux ballons.

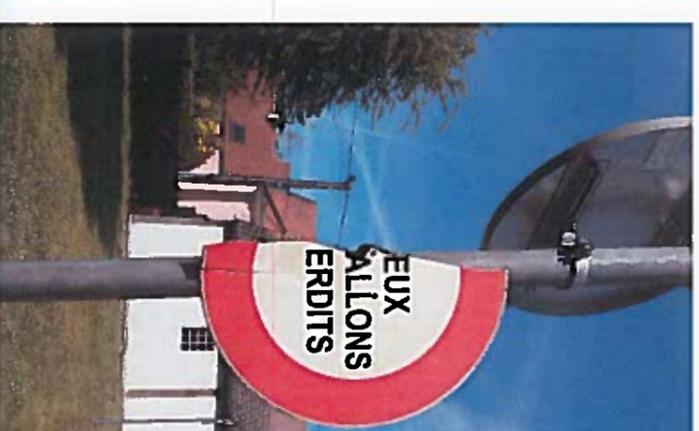
Toutes les réparations successives et coûteuses auront malheureusement une répercussion sur l'utilisation des ressources de la commune principalement issues des impôts des administrés.

Nous demandons aux parents de bien vouloir rappeler à leurs (s) enfants (s) le respect des règles élémentaires de civisme.

Après ce rappel, tout manquement à la règle constaté donnera lieu à des poursuites.

Retrouvez toutes ces informations sur notre site : www.marchemoret.fr

Pensez-y !



2) Commémoration du 8 mai 1945 :

La cérémonie du 71^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945, aura lieu à Marchémoret, le **lundi 8 mai 2017**, en présence des anciens combattants.

Au nom de la Municipalité, vous êtes cordialement invités à participer à cette manifestation qui se déroulera à **partir de 9h45 heures** au Monument aux Morts de Marchémoret.

A l'issue de la célébration, nous partagerons le verre de l'amitié à la Mairie dans la salle du Conseil Municipal.

3) Brocante - ASCM :

L'ASCM organise sa traditionnelle brocante le **dimanche 21 mai 2017 de 7h00 à 18h00**.

Les inscriptions auront lieu en Mairie :

- Le vendredi 12 mai de 17h00 à 19h00
- Le samedi 13 mai de 10h00 à 12h00
- Le mardi 16 mai de 17h00 à 19h00
- Le vendredi 19 mai de 17h00 à 19h00

Vous munir impérativement de la photocopie et de l'original des 2 documents suivants :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile

Tarifs (minimum 2 mètres)

4 euros le mètre à l'extérieur de la salle polyvalente
5 euros le mètre à l'intérieur de la salle polyvalente

Renseignements complémentaires : Mme Patricia ROYER au 01.60.01.53.62



4) Télédéclaration :

Déclarer ses revenus sur internet, c'est plus simple !

La date limite de déclaration est fixée au **mardi 6 juin 2017**.

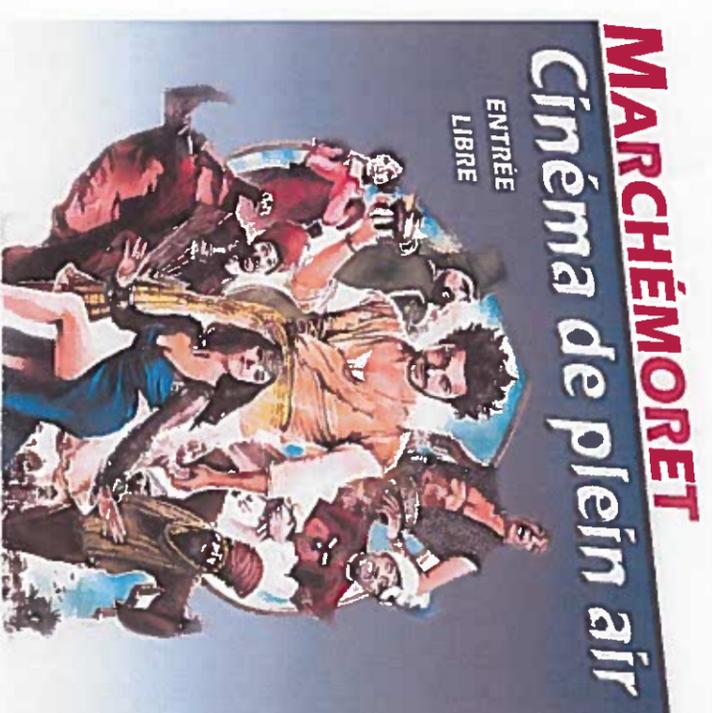
Une procédure ouverte à tous, adaptée à la situation de chacun. Simple et rapide, de n'importe quel ordinateur, faites votre déclaration juste en vous identifiant, sur le portail www.impots.gouv.fr.

Ceux qui choisissent de retourner leur déclaration papier à leur Centre des Finances Publiques sont invités à le **faire au plus tard le 17 mai 2017**.

5) Cinéma en Plein Air :

La municipalité, en association avec la CCPMF organise un cinéma en plein air le **vendredi 9 juin 2017 à 22h30**, sur l'espace vert à côté de la Mairie.

Le film proposé est une comédie, **les Aventures d'Aladin** avec Key Adams



**DÉCLAREZ
VOS REVENUS
EN LIGNE**
IMPOTS.GOUV.FR

**VENDREDI
9 JUIN 2017**

FLAINES MONTS
DE FRANCE

22H30
PARC
DE LA MAIRIE

COMMANDEMENTS COMMUNIS